

2011-5393
2012-08-28

BromiCide Gel™

Myxobactéricide

Pour utiliser comme bactéricide, fongicide, algicide et pour le contrôle du limon microbien dans les systèmes de recirculation de l'eau de refroidissement, des lagunes, et de l'eau utilisée dans le traitement du papier et du carton.

Pour les usines d'aliments et d'autres utilisations industrielles seulement

GARANTIE:

Chlore disponible, présent sous forme de 1-BROMO-3- CHLORO-5,5- DIMETHYL HYDANTOINE ET HYDANTOÏNES APPARENTÉES.....10%

Brome disponible, présent sous forme de 1-BROMO-3- CHLORO-5,5- DIMETHYL HYDANTOINE ET HYDANTOÏNES APPARENTÉES.....23%

COMMERCIAL

N° D'HOMOLOGATION 28062 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'USAGE



**DANGER – CORROSIF POUR LES YEUX ET LA PEAU
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL**

**EN CAS D'URGENCE,
COMPOSER LE 1-303-623-5716**

CONTENU NET : kg

BWA Water Additives US LLC.
1979 Lakeside Parkway, Suite 925
Tucker, GA 30032
1-800-600-4523

MODE D'EMPLOI NOTE : Ce produit se dégrade avec le temps. Utiliser une trousse d'analyse de chlore et augmenter la dose, au besoin, pour obtenir le niveau de brome requis. Pour convertir les résultats de chlore en brome en p.p.m., multiplier par 2,25.

MÉTHODE D'APPLICATION:

Ce produit est appliqué à partir du contenant au moyen d'une pompe. Deux méthodes peuvent être employées.

1. Pompage direct avec une aspiration par gravité ou par immersion à l'aide d'une pompe péristaltique.
2. Transfert initial à un réservoir d'alimentation suivi d'un pompage à l'aide d'une pompe appropriée pour l'application à l'aide d'une aspiration par immersion telle qu'une pompe à membrane ou une pompe péristaltique.

SYSTÈMES DE RECIRCULATION D'EAU DE REFROIDISSEMENT :

Lorsqu'utilisé selon les instructions, ce produit contrôle, efficacement le limon algaïque, bactérien et fongique dans les tours de refroidissement commerciales et industrielles, les condensateurs par évaporation, les systèmes d'apport en eau comme les filtres à flux continu, les bassins de refroidissement et les lagunes, les systèmes d'échange thermique à eau, les systèmes industriels d'épuration des eaux et les systèmes industriels de lavage d'air équipés d'un dévésiculateur.

TAUX DE DOSAGE :

Dose initiale : Lorsque le système est visiblement souillé, ajouter entre 0,0545 à 0,1634 Litres /1000 Litres d'eau contenue dans le système. Répéter la dose initiale jusqu'à ce qu'un taux de brome résiduel de 1 à 3 parties par million (milligrammes par litre) soit atteint pendant au moins 4 heures.

Doses subséquentes : Lorsque le contrôle microbien est évident, ajouter de 0,0272 à 0,0823 Litres/1000 Litres d'eau contenue dans le système. Répéter au besoin pour maintenir un taux de brome compris entre 1 et 3 parties par million (milligrammes par litre) pendant au moins 4 heures.

FABRIQUE DE PÂTES ET PAPIERS (Papier non alimentaire) :

Lorsqu'utilisé selon les instructions, ce produit contrôle efficacement le limon algaïque, bactérien, et fongique dans les systèmes d'apport d'eau douce et salée des fabriques de pâtes et papiers, les systèmes d'affluent d'eau, les systèmes de refroidissement à eau, les systèmes d'eau de service, les systèmes d'eau blanche, et autres eaux de procédé.

Ce produit est conçu pour servir de mycobactéricide pour les eaux de traitement utilisées dans la fabrication de produits de papier et de carton qui n'entrent pas en contact avec les aliments. Traiter l'eau à certains endroits importants du système. Traiter l'eau là où le mélange du produit avec l'eau sera uniforme. La fréquence et la durée du traitement dépendent de l'importance du problème. Les systèmes de traitement très souillés doivent être nettoyés avant le traitement initial.

APPLICATION DU PRODUIT :

TRAITEMENT PAR MÉTHODE SYSTÈME :

Lorsque le système est visiblement souillé : ajouter entre 0,0272 et 0,272 Litres de ce produit à 1000 Litres ou entre 32,9 et 329 parties par million (milligrammes par litre) d'eau contenue dans le système.

Lorsque le contrôle microbien est évident, ajouter 0,0272 à 0,205 Litres de ce produit à 1000 Litres ou entre 32,9 et 247 parties par million (milligrammes par litre) d'eau contenue dans le système.

TRAITEMENT PAR MÉTHODE RÉSIDUELLE :

Ajouter une quantité suffisante de ce produit pour conserver un résidu mesuré pouvant atteindre 5 parties par million (milligrammes par litre) sous forme de brome. Lorsque le contrôle microbien est évident, l'utilisation de ce produit peut normalement être diminuée à moins d'une partie par million sous forme de brome.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

NE PAS rejeter d'effluents contenant ce produit dans les égouts, les lacs, les ruisseaux, les étangs, les estuaires, les océans ou tout autre plan ou cours d'eau.

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. DANGER – CORROSIF POUR LES YEUX ET LA PEAU. SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL. Cause des dommages irréversibles aux yeux. Irrite la peau. Nocif si ingéré. Nocif si absorbé par la peau. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter un pantalon long, un vêtement à manches longues, des gants résistant aux produits chimiques ainsi que des lunettes de sécurité ou un écran facial lors du nettoyage de l'équipement et de la manipulation du produit. Nocif si inhalé. Éviter de respirer la vapeur. Bien se laver avec du savon et de l'eau après la manipulation. Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau.

NE PAS MÉLANGER AVEC D'AUTRES PRODUITS CHIMIQUES. Ne mélanger qu'avec de l'eau. Utiliser des outils propres et secs. Ne pas ajouter ce produit à un dispositif de distribution contenant des restes d'autres produits. Une telle utilisation peut être à l'origine d'une violente réaction pouvant provoquer un incendie ou une explosion. La contamination de matières organiques ou d'autres produits chimiques déclenche une réaction chimique et produira de la chaleur, des gaz dangereux, peut-être un incendie et une explosion. En cas de contamination ou de décomposition, ne pas sceller le contenant à nouveau. Si possible, isoler le contenant dans un endroit ouvert bien aéré. Rincer l'endroit affecté avec de grandes quantités d'eau.

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir

reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

La probabilité de lésions aux muqueuses peut contre-indiquer un lavage gastrique.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX :

Ce produit est toxique pour les poissons et les invertébrés aquatiques. NE PAS rejeter d'effluents contenant ce produit ou les produits provenant de sa transformation dans un lac, un cours d'eau, un étang, une rivière, un estuaire, un océan ou autre étendue d'eau publique. NE PAS contaminer un plan d'eau en nettoyant le contenant et l'équipement ou en éliminant les déchets.

ENTREPOSAGE :

Garder le produit au sec dans un contenant fermé hermétiquement lorsqu'il n'est pas utilisé. Entreposer dans un endroit frais et bien aéré à l'abri de la chaleur ou d'une flamme nue. En cas de décomposition, isoler le contenant si possible et rincer le sol avec de grandes quantités d'eau afin de dissoudre tout produit avant d'éliminer ce contenant. Ne pas contaminer les aliments pour les humains ou les animaux lors de l'entreposage ou de l'élimination.

ÉLIMINATION :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au site de traitement. **2.** Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. **3.** Rendre le contenant inutilisable. **4.** Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.